

**Les partenaires signataires du Plan de sauvegarde
et de valorisation des chevaux de trait du Nord-Pas de Calais :**

- Syndicat hippique Boulonnais - mairie de Samer
03 21 91 50 71- syndicat . hippique . boulonnais @wanadoo.fr
- Syndicat d'élevage du Cheval Trait du Nord - St-Amand-les-Eaux
03 27 31 25 34 - traitdunord@orange.f

- Conseil régional Nord-Pas de Calais - Lille - 03 28 82 82 82
- Conseil général du Nord - Lille - 03 20 59 73 59 59
- Conseil général du Pas de Calais - Arras - 03 21 21 62 62
- Espaces naturels régionaux (ENRx) au titre du Centre régional
de ressources génétiques (CRRG) - Villeneuve d'Ascq
03 20 67 03 51
- L'institut français du cheval et de l'équitation - Compiègne
03 44 38 54 66
- Le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale - Le Wast
03 21 87 90 90
- La Communauté de communes Desvres/Samer - Desvres
03 21 92 07 20
- Parc naturel régional Scarpe-Escaut, St-Amand-Les-Eaux
03 27 19 19 70
- Conseil interrégional du cheval Picardie-Nord-Pas de Calais,
Wizernes - 03 21 12 97 45
- France Trait - 21604 Longvic - 03 80 67 65 52

CHEVAL
BOULONNAIS



TRAIT
DU NORD

Sauvons ensemble, les chevaux de trait du Nord-Pas de Calais

LA RÉGION
NORD-PAS DE CALAIS
AVEC LES DEUX
ASSOCIATIONS NATIONALES
DE RACE ANIMENT
DEPUIS 2011
UN PLAN DE SAUVEGARDE
UNIQUE EN FRANCE.

Crédits photos : Samuel Dhote, Olivier Delvaux, Florent Piedanna, CC Desvres-Samer.



Conception et réalisation



WWW.ENRX.FR

RUBRIQUE PATRIMOINE GÉNÉTIQUE

La France possède 9 races de chevaux de trait dont deux situées dans le Nord - Pas de Calais : Le cheval Boulonnais et le Trait du Nord. Comme partout, leurs effectifs n'ont cessé de diminuer avec un taux de renouvellement nettement insuffisant pour assurer la survie des deux races.

Une ambition partagée

La Région Nord-Pas de Calais, les deux Associations nationales de race et de nombreux acteurs locaux animent un dispositif unique en France pour sauvegarder et réhabiliter, sur son territoire et au sein des économies locales, le cheval Boulonnais et le Trait du Nord, deux races spécifiquement régionales menacées de disparition.

Le projet

Un Plan d'actions ambitieux a été mis en place avec comme objectif de doubler le nombre de naissances sur le territoire régional à l'horizon 2020.

Mobilisant à la fois les éleveurs, les usagers et les collectivités, ce Plan doit donner cohérence, pertinence et efficacité aux initiatives prises par les uns et les autres. **Car, au-delà de l'augmentation des naissances, ce Plan cherche également à soutenir et à promouvoir de nouveaux usages du cheval de trait.**

Quelles mesures régionales ?

- Un dispositif nouveau d'encouragement à la naissance et à l'élevage des poulains (3 primes pour un montant total de 1 600 € par cheval versées jusqu'à l'âge de ses 3 ans),
- Un accompagnement technique des deux Associations nationales de race pour mettre en œuvre les 42 mesures* du Plan de sauvegarde et de valorisation du cheval Boulonnais et du Trait du Nord,
- Le soutien à la création d'un haras régional avec deux Maisons de race.

* Consulter les mesures du plan de sauvegarde sur [www.enrx.fr/rubrique/patrimoine génétique](http://www.enrx.fr/rubrique/patrimoine_genétique)

L'accompagnement technique

Le **Centre régional de ressources génétiques (CRRG)** d'Espaces naturels régionaux en lien avec l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE ex Haras nationaux) anime le Plan de sauvegarde et à ce titre, coordonne les missions techniques des deux associations nationales de race, sensibilise l'ensemble des acteurs régionaux autour de ces enjeux ...

Vers un « Haras régional » du Nord-Pas de Calais ...

À l'initiative de la Région Nord-Pas de Calais et des collectivités partenaires, le Haras régional a pour objet de mettre en œuvre les équipements et missions de service public nécessaires à la gestion génétique des deux races, au maintien des savoir-faire et à l'émergence de filières économiques basées sur l'utilisation du cheval de trait.

Celui-ci s'organise autour de deux équipements considérés comme les centres de ressources de ces deux races :

- la « Maison du cheval Boulonnais » à Samer dans le Pas de Calais, projet de la Communauté de communes de Desvres-Samer soutenu par le Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale,
- le « Pôle cheval Trait du Nord » à Saint Amand-les-Eaux dans le Nord porté par le Parc naturel régional Scarpe-Escaut.

Situés au cœur des deux berceaux de race, ils ont vocation à accueillir et rassembler l'ensemble des acteurs et être des plateformes d'initiatives, d'échanges et d'expérimentations en faveur de nouvelles utilisations du cheval au travail.

